

tenue sous la présidence de Monsieur Tronel, assisté(e)  
de Monsieur Terras et Madame Le Berre, Conseillers  
En présence de Monsieur Desbourdes, Rapporteur public  
Madame Douillard, Greffière

**09 heures 15**

01)	<b>DOSSIER N° 2502432</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Nicolas Tronel</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	OQTF 6 MOIS : demande d'annuler l'arrêté du 31 mars 2025 par lequel le préfet des Côtes d'Armor a rejeté une demande de titre et a obligé à quitter le territoire français dans un délai de 30 jours à destination de la Côte d'Ivoire avec interdiction de retour sur le territoire français pour une durée de deux ans	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur	Maître DOLLE Sébastien
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DES COTES-D'ARMOR	
02)	<b>DOSSIER N° 2502431</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Nicolas Tronel</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	OQTF 6 MOIS : demande d'annuler l'arrêté du 10 mars 2025 par lequel le préfet du Finistère a rejeté une demande de délivrance d'un premier titre de séjour et a obligé à quitter le territoire français dans un délai de 30 jours à destination du Bangladesh	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur	Maître TOBIASS Sarah (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DU FINISTERE	
03)	<b>DOSSIER N° 2502602</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Nicolas Tronel</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 13 mars 2025 par lequel le préfet du Morbihan a obligé de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours à destination de la Côte d'Ivoire	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur	CABINET DGR AVOCATS (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DU MORBIHAN	

**09 heures 15**

<b>04)</b>	<b>DOSSIER N° 2502603</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Nicolas Tronel</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 10 mars 2025 par lequel le préfet du Morbihan a obligé de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours à destination de la Côte d'Ivoire	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Madame	CABINET DGR AVOCATS (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DU MORBIHAN	
<b>05)</b>	<b>DOSSIER N° 2503294</b>	<b>RAPPORTEURE: Madame Anais Le Berre</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	OQTF 6 MOIS : Demande d'annuler l'arrêté du 2 avril 2025 par lequel le préfet d'Ille-et-Vilaine a rejeté une demande d'admission au séjour et a obligé à quitter le territoire français dans le délai de 30 jours à destination de la Côte d'Ivoire avec une interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Madame	Maître KACOU DIDIER (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	
<b>06)</b>	<b>DOSSIER N° 2502792</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Nicolas Tronel</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	OQTF 6 MOIS : demande d'annuler l'arrêté du 17 mars 2025 par lequel le préfet du Morbihan a rejeté une demande de délivrance de titre de séjour, a obligé à quitter le territoire français dans le délai de 30 jours à destination de la Tunisie avec une interdiction de retour sur le territoire pour une durée d'un an et a obligé de remettre le passeport aux services de la police nationale de Brest et de s'y présenter une fois par semaine	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur	Maître NOHE-THOMAS Margot (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DU MORBIHAN	

**09 heures 15**

07)	<b>DOSSIER N° 2502794</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Nicolas Tronel</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	OQTF 6 MOIS : demande d'annuler l'arrêté du 14 novembre 2024 par lequel le préfet du Finistère a rejeté une demande de renouvellement de titre de séjour, a obligé à quitter le territoire français dans le délai de 30 jours à destination du Pérou avec une interdiction de retour sur le territoire pour une durée d'un an	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur	Maître MAONY Manon (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DU FINISTERE	
<b>Observateur</b>	OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTEGRATION	
08)	<b>DOSSIER N° 2502601</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Nicolas Tronel</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	OQTF 6 MOIS : Demande d'annuler l'arrêté du 23 octobre 2024 par lequel le préfet d'Ille-et-Vilaine l'a obligée à quitter le territoire français dans le délai de 30 jours à destination du Burundi, l'a interdit de retour sur le territoire français pour une durée d'un an	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Madame	SELARL BENGONO (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	
09)	<b>DOSSIER N° 2403745</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Nicolas Tronel</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	demande d'annuler la décision du 5 juin 2024 par lequel le préfet du Morbihan a clôturé et refusé sa demande sa demande de titre de séjour "vie privée et familiale" en tant que conjointe d'un ressortissant français.	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Madame	Maître LEAUTE Aurélie
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DU MORBIHAN	

**09 heures 15**

10)	<b>DOSSIER N° 2502615</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Nicolas Tronel</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	OQTF 6 MOIS : demande d'annuler l'arrêté du 13 mars 2025 par lequel le préfet des Côtes d'Armor a rejeté une demande d'admission au séjour et a obligé à quitter le territoire français dans un délai de 30 jours à destination de l'Algérie avec interdiction de retour d'une durée de deux ans	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur	SELURL JURIS LABORIS (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DES COTES-D'ARMOR	
11)	<b>DOSSIER N° 2502793</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Nicolas Tronel</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	OQTF 6 MOIS : demande d'annuler l'arrêté du 5 décembre 2024 par lequel le préfet d'Ille-et-Vilaine a obligé à quitter le territoire français dans le délai de 30 jours à destination de la Mauritanie avec une interdiction de retour sur le territoire pour une durée d'un an et signalement aux fins de non-admission dans le système d'information Schengen	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur	CABINET D'AVOCATS LE STRAT
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	
12)	<b>DOSSIER N° 2503028</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric Terras</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 29 novembre 2024 par lequel le préfet d'Ille-et-Vilaine a obligé de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours à destination de la Géorgie avec une interdiction de retour pendant une durée d'un an et une obligation de pointage deux fois par semaine à la direction zonale de la police aux frontières Le Reynel à Saint-Jacques de la Landes	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur	CABINET D'AVOCATS LE STRAT
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	

**09 heures 15**

13)	<b>DOSSIER N° 2503029</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric Terras</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 7 février 2025 par lequel le préfet d'Ille-et-Vilaine a obligé de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours à destination de la Côte-d'Ivoire avec une interdiction de retour pendant une durée d'un an	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Madame	Maître LE BIHAN Katell (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	
14)	<b>DOSSIER N° 2503308</b>	<b>RAPPORTEURE: Madame Anais Le Berre</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	OQTF 6 MOIS : Demande d'annuler l'arrêté du 10 avril 2025 par lequel le préfet d'Ille-et-Vilaine a rejeté une demande d'admission au séjour et a obligé à quitter le territoire français dans le délai de 30 jours à destination de l'Albanie avec une interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur	Maître COHADON Julie (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	
15)	<b>DOSSIER N° 2402987</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric Terras</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Demande d'annuler l'arrêté du 18 avril 2024 par lequel le préfet du Morbihan a rejeté une demande de délivrance d'un titre de séjour au titre de l'article L. 425-9 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Madame	Maître DELILAJ Klit (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DU MORBIHAN	
<b>Observateur</b>	OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTEGRATION	

**09 heures 15**

16)	<b>DOSSIER N° 2502911</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric Terras</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	OQTF 6 MOIS : demande d'annuler l'arrêté du 25 mars 2025 par lequel le préfet d'Ille-et-Vilaine a obligé à quitter le territoire français dans le délai de 30 jours à destination du Nigéria avec une interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Madame	Maître DELILAJ Klit (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	
17)	<b>DOSSIER N° 2502912</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric Terras</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	OQTF 6 MOIS : demande d'annuler l'arrêté du 25 mars 2025 par lequel le préfet d'Ille-et-Vilaine a rejeté une demande de délivrance d'un titre de séjour, a obligé à quitter le territoire français dans le délai de 30 jours à destination du Nigéria avec une interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Madame	Maître DELILAJ Klit (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	
18)	<b>DOSSIER N° 2503027</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric Terras</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 2 avril 2025 par lequel le préfet d'Ille-et-Vilaine a rejeté une demande d'admission au séjour, a obligé de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours à destination de la Côte-d'Ivoire avec une interdiction de retour pendant une durée d'un an	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur	Maître GOURLAOUEN Carole (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	

**09 heures 15**

19)	<b>DOSSIER N° 2502913</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric Terras</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	OQTF 6 MOIS : demande d'annuler l'arrêté du 02 octobre 2024 par lequel le préfet d'Ille-et-Vilaine a obligé à quitter le territoire français dans le délai de 30 jours à destination de la Georgie avec une interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Madame	Maître ZAEGEL Aurélie (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	
20)	<b>DOSSIER N° 2502914</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric Terras</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	OQTF 6 MOIS : demande d'annuler l'arrêté du 15 octobre 2024 par lequel le préfet du Finistère a rejeté une demande de délivrance de titre de séjour, a obligé à quitter le territoire français dans le délai de 30 jours à destination de la République de Guinée avec une interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur	Maître ZAEGEL Aurélie (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DU FINISTERE	
<b>Observateur</b>	OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTEGRATION	
21)	<b>DOSSIER N° 2502411</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Nicolas Tronel</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 6 mars 2025 par lequel le préfet d'Ille-et-Vilaine a rejeté une demande d'admission au séjour et obligé de quitter le territoire dans un délai de 30 jours à destination de la Georgie avec interdiction de retour sur le territoire français pendant une durée d'un an	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Madame	Maître DAHI Sonia (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	

**09 heures 15**

---

22) DOSSIER N° 2503292 RAPPORTEURE: Madame Anaïs Le Berre

---

**Titre de l'affaire** OQTF 6 MOIS : Demande d'annuler l'arrêté du 10 avril 2025 par lequel le préfet d'Ille-et-Vilaine a rejeté une demande d'admission au séjour et a obligé à quitter le territoire français dans le délai de 30 jours à destination de la Russie avec une interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an

	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur	Maître KOUKEZIAN Thomas
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	

---

23) DOSSIER N° 2503293 RAPPORTEURE: Madame Anaïs Le Berre

---

**Titre de l'affaire** OQTF 6 MOIS : Demande d'annuler l'arrêté du 10 avril 2025 par lequel le préfet d'Ille-et-Vilaine a rejeté une demande d'admission au séjour et a obligé à quitter le territoire français dans le délai de 30 jours à destination de la Russie avec une interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an

	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Madame	Maître KOUKEZIAN Thomas
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	

Arrêté le 06/06/2025  
Le président du tribunal

tenue sous la présidence de Monsieur Tronel, assisté(e)  
de Monsieur Terras et Madame Le Berre, Conseillers  
En présence de Monsieur Desbourdes, Rapporteur public  
Madame Douillard, Greffière

**10 heures 00**

01)	<b>DOSSIER N° 2406916</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric Terras</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Demande d'annuler l'arrêté n° DP02217924C0082 du 23 septembre 2024 par lequel le maire de la commune de Fréhel s'est opposé à la déclaration préalable présentée pour la modification d'une station relais existante par le déplacement de 2 antennes et ajout de 3 antennes sur un terrain cadastré 179 AB 560 situé * boulevard de la Mer	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	SOCIETE ON TOWER FRANCE - OTF	SOCIETE D'AVOCATS PAMLAW (Cour)
<b>Défendeur</b>	COMMUNE DE FREHEL	SOCIETE D'AVOCATS LEXCAP
02)	<b>DOSSIER N° 2500949</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Nicolas Tronel</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Demande d'annuler l'arrêté du 30 janvier 2025 par lequel le préfet de la région Bretagne a retiré la décision du 19 septembre 2024 autorisant l'EARL LE VOT à exploiter les parcelles BH 57 et BC 34 situées à Plougasnou, d'une superficie de 3,4978 ha	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	EARL LE VOT SELARL FIDES	SOCIETE D'AVOCATS CORNET VINCENT SEGUREL (CVS) SOCIETE D'AVOCATS CORNET VINCENT SEGUREL (CVS)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE	

**10 heures 00**

<b>03)</b>	<b>DOSSIER N° 2202490</b>	<b>RAPPORTEURE: Madame Anaïs Le Berre</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Demande d'annuler l'arrêté n° PC3528821A0208 du 23 novembre 2021 par lequel le maire de la commune de Saint-Malo a accordé un permis de construire pour un projet de démolition partielle d'un bâtiment d'habitation, réhabilitation et extension de celui-ci sur un terrain situé * rue de La Roche (parcelles cadastrées P260, 992 et 991), ensemble la décision de rejet de leur recours gracieux	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur	Maître DUBREUIL Thomas
<b>Défendeur</b>	COMMUNE DE SAINT-MALO SCI ROC'H	CABINET D'AVOCATS COUDRAY SOCIETE D'AVOCATS LEXCAP
<b>04)</b>	<b>DOSSIER N° 2302327</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Nicolas Tronel</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Demande d'annuler l'arrêté n° PA02228222C0007 du 15 novembre 2022 par lequel le maire de la commune de Saint-Cast Le Guildo a accordé un permis d'aménager avec prescriptions pour la création d'un lotissement de 6 lots sis rue de L'Esrot, ainsi que la décision implicite de rejet du recours gracieux	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur et Madame	Maître COLAS Adrien (Cour)
	Monsieur	Maître COLAS Adrien (Cour)
	Monsieur	Maître COLAS Adrien (Cour)
<b>Défendeur</b>	COMMUNE DE SAINT-CAST-LE-GUILD0 Monsieur PREFECTURE DES COTES-D'ARMOR	CABINET D'AVOCATS COUDRAY Maître BEGUIN Emmanuelle (Cour)

**10 heures 00**

---

<b>05)</b>	<b>DOSSIER N° 2301994</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric Terras</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Demande d'annuler l'arrêté n° PC02205522Q0066 du 9 novembre 2022 et les arrêtés modificatifs n° PC02205522Q066M01 du 3 février 2023 et n° PC02205522Q0066M02 du 12 juin 2023 et l'arrêté PC 02205522Q0066M04 du 11 septembre 2024 par lesquels la commune de Binic-Etables-sur-Mer a accordé un permis de construire valant démolition pour la construction de 5 maisons individuelles formant un écoquartier et démolition et reconstruction d'un maison individuelle située * rue Pierre Loti	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Madame	
<b>Défendeur</b>	COMMUNE DE BINIC-ETABLES-SUR-MER SOCIETE AXELS IMMO	SOCIETE D'AVOCATS MARTIN AVOCATS SELARL ARES (Cour)

---

---

<b>06)</b>	<b>DOSSIER N° 2305925</b>	<b>RAPPORTEURE: Madame Anaïs Le Berre</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Demande d'annuler les arrêtés du 2 juin 2023 n° PC3509522B0084 et PC3509522B0084 M01 du 28 mai 2024 par lesquels la maire de Dol de Bretagne a délivré un permis de construire pour la construction de 58 logements collectifs (3 bâtiments) sur un terrain situé rue Gilles Teze, ainsi que la décision de rejet de son recours gracieux	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	<b>RENOYÉ</b>	
<b>Défendeur</b>		
<b>Observateur</b>		

**10 heures 00**

---

07) DOSSIER N° 2306376 RAPPORTEURE: Madame Anaïs Le Berre

---

**Titre de l'affaire** Demande d'annuler l'arrêté n° PC3509522B0084 du 2 juin 2023 par lequel le maire de la commune de Dol-de-Bretagne a accordé un permis de construire un ensemble de 58 logements collectifs (3 bâtiments) sur un terrain situé rue Gilles Tézé, ainsi que la décision du 25 septembre 2023 de rejet son recours gracieux

**Nom des parties**

**RENVOYÉ**

**Représentants des parties**

Demandeur

Défendeur

Observateur

---

08) DOSSIER N° 2306397 RAPPORTEURE: Madame Anaïs Le Berre

---

**Titre de l'affaire** Demande d'annuler l'arrêté n° PC3509522B0084 du 2 juin 2023 par lequel le maire de la commune de Dol-de-Bretagne a accordé un permis de construire un ensemble de 58 logements collectifs(3 bâtiments) sur un terrain situé rue Gilles Tézé, ainsi que la décision du 25 septembre 2023 de rejet son recours gracieux

**Nom des parties**

**RENVOYÉ**

**Représentants des parties**

Demandeur

Défendeur

Observateur



tenue par Monsieur Tronel, magistrat-désigné  
En présence de Monsieur Desbourdes, Rapporteur public  
Madame Douillard, Greffière

**10 heures 45**

01)	<b>DOSSIER N° 2405139</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Nicolas Tronel</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Contravention de grande voirie : demande de condamner au paiement d'une amende de * euros pour la contravention de 5ème classe par l'article 131-13 du code pénal et conformément aux dispositions de décret n°2003-172 du 25 février 2003, le propriétaire d'un navire dénommé " * " pour occupation sans titre du domaine public maritime naturel au lieudit * sur la commune de Plougastel Daoulas et demande de remise en état du domaine public maritime par l'enlèvement du navire dans un délai d'un mois sous astreinte de * euros par jour de retard	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	PREFECTURE DU FINISTERE	
<b>Défendeur</b>	Monsieur	
02)	<b>DOSSIER N° 2405138</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Nicolas Tronel</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Contravention de grande voirie : demande de condamner au paiement d'une amende de * euros pour la contravention de 5ème classe par l'article 131-13 du code pénal et conformément aux dispositions de décret n°2003-172 du 25 février 2003, le propriétaire d'un navire dénommé "*" pour occupation sans titre du domaine public maritime naturel au lieudit * sur la commune de Relecq-Kerhuon et demande de remise en état du domaine public maritime par l'enlèvement du navire dans un délai d'un mois sous astreinte de 20 euros par jour de retard	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	PREFECTURE DU FINISTERE	
<b>Défendeur</b>	Monsieur	

**10 heures 45**

03)	<b>DOSSIER N° 2404282</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Nicolas Tronel</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Contravention de grande voirie : demande de condamner au paiement de l'amende prévue pour la contravention de 5ème classe le propriétaire du navire dénommé "" immatriculé "" pour stationnement sans autorisation, sur l'anse de milin an oaod sur le territoire de la commune de Plouarzel et demande d'enlèvement dudit navire et de son éventuel dispositif d'amarrage du domaine public maritime, par ses soins et à ses frais, dans un délai d'un mois à compter de la notification du jugement à intervenir et passé ce délai, sous astreinte de 50 euros par jour de retard	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'IROISE	
<b>Défendeur</b>	Monsieur	
04)	<b>DOSSIER N° 2403656</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Nicolas Tronel</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Contravention de grande voirie : demande de condamner au paiement de l'amende maximale prévue en matière de contravention de grande voirie, au doublement de celle-ci en cas de récidive, le propriétaire du navire immatriculé "" dénommé "" pour occupation d'une bouée de mouillage sans autorisation au lieudit "" sur la commune de Sene, et de procéder à l'enlèvement du navire dans un délai de 30 jours sous astreinte de 50 euros par jour de retard et d'autoriser l'administration à réaliser l'enlèvement aux frais, risques et périls du contravenant en cas de carence de ce dernier dans le délai imparti	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	PREFECTURE DU MORBIHAN	
<b>Défendeur</b>	Monsieur	
05)	<b>DOSSIER N° 2404627</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Nicolas Tronel</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Contravention de grande voirie : demande de condamner au paiement d'une amende dissuasive de * euros le propriétaire d'un navire pour avoir procédé à son carénage sur le chantier naval Dauphin Nautic, dans le port de Paimpol et porté atteinte au bon état et à la propreté du port et de ses installations	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	DEPARTEMENT DES COTES-D'ARMOR	
<b>Défendeur</b>	Monsieur SAS DAUPHIN NAUTIC	

**10 heures 45**

---

06) DOSSIER N° 2404633 RAPPORTEUR: Monsieur Nicolas Tronel

---

**Titre de l'affaire** Contravention de grande voirie : demande de condamner au paiement d'une amende dissuasive de \* euros le propriétaire du navire "" immatriculé \* pour avoir procédé à son carénage dans le port de Paimpol et porté atteinte au bon état et à la propreté du port et de ses installations

**Nom des parties**

**Représentants des parties**

**Demandeur** DEPARTEMENT DES COTES-D'ARMOR

**Défendeur** Monsieur

SOCIETE DAUPHIN NAUTIC

---

07) DOSSIER N° 2500839 RAPPORTEUR: Monsieur Nicolas Tronel

---

**Titre de l'affaire** Conteste l'absence de prise en compte de 14 trimestres bonifiés dans le calcul de son droit à départ anticipé à la retraite au titre d'une carrière longue à compter du 1er octobre 2025

**Nom des parties**

**Représentants des parties**

**Demandeur** Monsieur

**Défendeur** MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETE INDUSTRIELLE ET NUMERIQUE

Arrêté le 06/06/2025

Le président du tribunal





tenue par Madame Le Berre, magistrate-désignée  
En présence de Monsieur Desbourdes, Rapporteur public  
Madame Douillard, Greffière

**11 heures 00**

---

01) DOSSIER N° 2302459 RAPPORTEURE: Madame Anaïs Le Berre

---

**Titre de l'affaire** Demande d'annuler le titre de perception du 2 février 2023 émis par la direction régionale des finances publiques de Bretagne pour recouvrement d'un indu sur pension suite au certificat de suspension du 18 novembre 2022 émis au titre des dépassements de la règle de cumuls d'emploi pour la période du 1er janvier 2021 au 30 novembre 2022, ainsi que la décision du 3 mars 2023 portant rejet de son recours gracieux

**Nom des parties**

**Représentants des parties**

**Demandeur**

Madame

Maître MATEL Pierre-Yves

**Défendeur**

DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES BRETAGNE  
ET ILLE-ET-VILAINE  
MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA  
SOVERAINETE INDUSTRIELLE ET NUMERIQUE

Arrêté le 06/06/2025

Le président du tribunal